

L'écho du Montat

N°63 | Janvier 2022

///
Bonne Année
2022
///

SOMMAIRE

■ Edito	2
■ Les Actions	3
■ L'école	6
■ Travaux	8
■ Commerce	10
■ Citoyenneté	11
■ Infos diverses	13



Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Recevez mes meilleurs vœux en ce début d'année. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous du bonheur, beaucoup de moments de joies et de satisfactions, de la réussite dans ce que vous entreprendrez et, surtout, une bonne santé et d'échapper, autant que faire se peut, à ce fléau épidémique ; c'est le plus important dans les temps actuels. Tous les élus du Conseil Municipal s'associent à mes vœux.

En 2021, j'avais formulé des vœux identiques pensant, comme beaucoup d'entre nous, que 2020 était une année noire qui ne se reproduirait pas ! Certes, 2021 ne fut pas identique à 2020, mais guère mieux !

En début 2021, j'avais conclu mon édito dans lequel je présentais mes vœux par cette phrase de Voltaire : « J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ». Certes cela peut aider, mais...

Comment ne pas être désabusé après cette deuxième année de pandémie ! Comment s'y retrouver dans la multitude d'ordres, contre-ordres, consignes, annulations de consignes, actualités, démentis, etc... dont nous sommes quotidiennement abreuvés !

Nous avons essayé, en 2021, de passer entre les gouttes et réussi à organiser quelques rendez-vous habituels (repas des aînés, forum des associations, journées du patrimoine, « Jour de la nuit », « HALLOWEEN », ...) ; mais avec toujours cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Les associations ont été aussi confrontées à des difficultés.

Au-delà du contexte du risque purement sanitaire, certes très important et à ne surtout pas prendre à la légère, il y a cet endormissement de la vie en société et cela aussi est très grave. Chaque citoyen a besoin de relations sociales, d'échanges dans quelque milieu que ce soit. Nous avons besoin de « faire société ». Cette remarque est valable à tous les échelons et pas seulement à l'échelon communal.

Vous verrez à la lecture de ce bulletin que nous avons réalisé des actions, des programmes d'investissement et vous pourrez prendre connaissance des projets les plus avancés pour 2022.

Certains de nos projets ont pris du retard, mais il y a tellement à gérer au quotidien face à cette pandémie inédite et, de plus, il y a pénurie de fournitures, de pièces...

2022 est une année importante pour notre nation, puisque deux scrutins (les présidentielles et les législatives) auront lieu. Quelque soit le résultat que chacun espère ou envisage, souhaitons à notre vieux et beau pays de la sérénité, du respect de l'autre ; espérons que nous sortirons de cette année avec une société moins fracturée, moins divisée qu'elle ne l'est. Encore faudrait-il que les responsables politiques nationaux, dans leur grande majorité et quelle que soit leur couleur, cherchent à rassembler ! Le débat démocratique est une chose, ce n'est en aucun cas la division, la fracturation. C'est probablement un vœu pieux, mais il n'est pas interdit d'espérer !

L'élue républicain que je suis ne peut qu'inciter chacune et chacun d'entre nous à faire son devoir citoyen, donc à venir voter.

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde »

(Jean D'ORMESSON)

Encore bonne année et, surtout, prenez soin de vous.

Bien cordialement.

J.P. MOUGEOT,
Maire.

Forum des Associations 2021

Le Forum des Associations de Le Montat qui s'est tenu samedi 11 septembre à la salle Roger Peyralade a été une réussite.

La commission municipale en charge des associations a mené à bien sa préparation et son organisation, malgré les contraintes sanitaires et le contrôle des pass.

20 associations présentes sur le site ont démontré une fois de plus le dynamisme culturel et sportif du territoire. Les renseignements étaient donnés aux visiteurs et certaines associations ont effectué de magnifiques démonstrations.

Sur le terrain de sport, c'était également la reprise des entraînements de l'école de Rugby XIII et du Football Quercy Blanc.

De nombreux jeunes étaient présents malgré la chaleur.

En fin de journée, Mr le Maire, en présence des conseillers départementaux Nelly Ginestet et Vincent Bouillaguet ainsi que de Bénédicte Lannes, Vice Présidente du Grand Cahors en charge des sports, a remercié les associations présentes et leurs bénévoles. La médaille d'honneur de la commune a été remise à 2 jeunes sportifs méritants : Lucie Mécénéro du Cercle d'Escrime et Louis Papon du judo. De plus, il félicitait les 2 plus jeunes de Rugby XIII : Soanne Bouyssi-Karon et Léléo Viannon.

Un forum qui a permis de relancer une nouvelle saison sportive, culture et loisirs, ce qui est réconfortant pour toutes les associations après plus de 20 mois d'incertitudes.



Repas annuel des aînés Edition 2021.

Dimanche 28 novembre, la Municipalité a organisé le repas annuel des aînés.

Après une année blanche en 2020, cette tradition a été reprise cette année.

Ce sont plus de 120 personnes qui étaient présentes.

Un succulent menu, concocté par le restaurant « La Chartreuse » de Cahors a ravi tous les convives.

L'animation musicale était assurée par le duo « MAN'ACOR », sur le thème de la chanson française.

Le « pass sanitaire » était exigé.

Ce fut une belle journée de retrouvailles dans la sombre actualité sanitaire, qui, depuis trop longtemps, complique la vie sociale de nos communes.

A noter que depuis cette année 2021 et désormais chaque année, la municipalité a pris la décision d'organiser ce repas à l'automne et non plus au printemps afin d'éviter à un certain nombre de convives d'être empêchées par les nécessités de gardes des petits enfants pour cause de vacances scolaires de carnaval ou de printemps.



LE MONTAT : Journées Européennes du Patrimoine : le public a répondu présent.

Malgré une météo peu favorable, le public a répondu présent à l'invitation de la municipalité pour visiter les expositions et bâtiments présentés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2021 les 18 et 19 Septembre derniers, dont le thème était double : « Patrimoine pour tous - Année Européenne du Rail ».

Pour relier ces deux thématiques, qui semblent éloignées l'une de l'autre, l'animation Montatoise 2021 a été dénommée « Que le voyage commence » ... voyage ferroviaire, mais également voyage au cœur de l'histoire de la construction, des destructions, des reconstructions de l'église paroissiale « Saint Barthélémy », qui, rappelons le, est classée au titre des monuments historiques depuis le règne du roi Louis Philippe. C'est donc le patrimoine bâti de cette magnifique église qui a été présenté aux visiteurs (époque romane, quelques particularités propres à l'édifice et ajouts du 19ème siècle).

Une exposition photo était également présentée sur la charpente très rustique et la cloche « Germaine » (baptisée le 12 Septembre 1909).

A la salle des fêtes « Roger PEYRALADE », grâce à l'aide précieuse de l'association du musée ferroviaire de Saint Gély, de nombreux documents sur les débuts du chemin de fer étaient mis en valeur, de même que différents objets utilisés par les ouvriers du rail (comme, par exemple, un cric pour soulever les rails) ou par les agents affectés dans les gares (comme, par exemple, une lampe à huile à verres colorés rouge et vert pour donner le départ des trains).

Mr Jean-Marc LAGARDE, Président de l'Association gestionnaire de ce musée, et Mr Serge DECHET, membre de cette même association, étaient présents pour renseigner les curieux.

Mme Annie NOUVEL, habitante de la Commune, elle-même fille d'un cheminot et d'une maman garde - barrière, a également présenté ses fructueuses recherches sur la ligne CAHORS - TOULOUSE où passait le célèbre train « Le Capitole », qui reliait Toulouse à la Gare d'Austerlitz.

Ce fut l'occasion de rappeler que, le 18 JUILLET 1972, sa maman, Mme Rose - Marie NOUVEL, avait fait stopper ce train, qui risquait de rentrer en collision à vive allure avec un mur d'eau de presque un mètre de haut dans la tranchée en avant du tunnel de POUZERGUES. La Dépêche du Midi lui avait d'ailleurs, à l'époque, consacré un article.

Cet intérêt pour le patrimoine ferroviaire est tout à fait en rapport avec l'histoire communale, puisque la ligne, dénommée aujourd'hui « P.O.L.T. » passe sur la commune ; des ouvrages d'art intéressants sont toujours en service (comme le Pont des « POUXOUS » ou le tunnel de « POUZERGUES ») et une gare de LE MONTAT - LABASTIDE MARNHAC était implantée à proximité des « Sept Ponts ».

Beaucoup de flâneurs ont pu admirer les clichés représentant les œufs d'oeie peints par Mr Maurice ESCARD ; son épouse ayant très gentiment autorisé la prise en photos de ces œuvres. Un bel hommage à cet artiste Montatois amateur et talentueux, malheureusement aujourd'hui décédé. Enfin, l'exposition, ayant pour thème « le patrimoine naturel et géologique du Quercy », préparée, durant l'année scolaire 2020 - 2021, par les élèves des classes de primaire de l'école communale a été présentée au grand public ; les parents d'élèves avaient déjà pu admirer cet important travail de découverte le 01 JUILLET dans une exposition en plein air. Mmes CARRIERE et MIRAND, enseignantes, ont été les maîtres d'œuvre de cette très intéressante initiative.

Pour conclure, dimanche après-midi, une conférence de Mr Rony DESPATURES, chargé de mission « culture et patrimoine » à la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » a expliqué et détaillé la politique gouvernementale de la IIIème République (dite « La République des Bâtisseurs ») à la fin du XIXème siècle de construction des mairies, mairies - écoles et écoles dans les communes.

Mme Laure COURGET, Directrice du Patrimoine de la Ville de CAHORS, qui a été à l'origine de cette action sur le territoire Grand Cadurcien était présente aux côtés de Mr DESPATURES.



Jour de la Nuit



Le samedi 9 octobre 2021, la mairie de Le Montat a donné rendez-vous à la salle des fêtes Roger Peyralade pour un voyage au cœur du crépuscule à l'occasion du « Jour de la Nuit ».

Cette grande manifestation nationale a pour mission de nous sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

La pollution lumineuse est l'une des principales causes de la disparition des insectes. En ville, aujourd'hui, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle.

Différents acteurs sensibilisés à cette cause se sont mobilisés pour attirer l'attention du grand public sur les impacts de la pollution lumineuse.

Aussi, en attendant que toutes les étoiles s'allument, Françoise, Sylvie et Cathy de l'association « Les Mots Dits Du Mas » de Villessèque, nous ont conté des histoires merveilleuses sur les oiseaux nocturnes et les mystères de la nuit. Ce voyage dans l'imaginaire s'est poursuivi par un atelier d'origami. Cet atelier participatif a permis aux petits comme aux grands d'exercer leur dextérité dans le partage et la bonne humeur.

L'extinction de l'éclairage public du bourg a laissé place à la découverte des espèces nocturnes (chouettes, hibou, chauves-souris, insectes...) avec Matthias, de la ligue de Protection des Oiseaux, LPO, qui a animé une conférence débat sur l'impact de la pollution lumineuse sur ces différentes espèces.

Le public très attentif à la présentation dynamique et interactive de notre jeune représentant de la LPO a posé de nombreuses questions et notamment sur le mode de vie de ces animaux nocturnes.

Ce débat a mis en évidence l'intérêt que suscite pour les petits comme pour les grands la protection de notre biodiversité.

Comme pour l'édition 2019, le comité d'animation loisirs et culture de Fontanes nous a rejoint pour fêter ensemble cet événement.

A l'issue de cette soirée ludique, pédagogique et participative, une pause dînatoire offerte par la municipalité de Le Montat et par le Comité d'animation de Fontanes a réuni l'ensemble des participants autour de la table afin de partager ensemble un moment convivial. Nous avons démontré ensemble, une fois encore, l'unicité de notre territoire et son dynamisme en soutenant cette 13ème édition du Jour de la Nuit et notre implication pour la préservation de l'environnement, de la nuit et de la biodiversité tout en luttant contre le gaspillage énergétique.

MONT'HALLOWEEN 2021 : soirée de terreur !

La vague d'HALLOWEEN a déferlé sur LE MONTAT le 31 octobre et a semé la terreur.

Citrouilles enchantées, décors maléfiques, animations ensorcelantes ont envouté les petits et les grands revêtus de leurs magnifiques déguisements.

C'est la grande divine MAGALIE qui donnait les trois coups de la soirée et faisait entrer le public très nombreux dans le monde imaginaire d'HALLOWEEN.

Après la mise en lumière des citrouilles décorées et sculptées par les enfants, divers jeux étaient proposés : morpion, pêche à l'araignée, verre flottant, maquillage de terreur... avec distribution des traditionnels bonbons.

Au cours de la soirée et après de longues délibérations le jury donnait le résultat des concours : citrouilles décorées et sculptées et près de 30 déguisements très recherchés et imaginatifs... De nombreux parents étaient également déguisés et maquillés.

Le superbe « bar aux horreurs » tenu par l'APE, proposait gâteaux, potions magiques et soupe de potiron préparés par les parents d'élèves.

Ce sont plus de 100 personnes et une trentaine d'enfants qui sont venues s'amuser et admirer les décors sur le thème du Mexique dont une reconstitution d'un cimetière, et les squelettes en habits d'un superbe Mexicain et de sa compagne. Décors réalisés par les enfants en activités périscolaires et les Membres de la Commission Municipale « Culture – Loisirs »

La féérie de l'événement se voyait dans les yeux des enfants enchantés par cette très belle soirée 2021 de MONT'HALLOWEEN !



En route pour une nouvelle année scolaire !



L' école communale a ré-ouvert à nouveau ses portes en septembre dernier.

Les effectifs sont satisfaisants, puisque sont inscrits :

- En niveau maternelle : 31 élèves, dont : 1 enfant en « Toute Petite Section », 11 enfants en « Petite Section », 7 enfants en « Moyenne section » et 12 enfants en « Grande Section ».

L'enseignante de cette classe pour les trois premiers niveaux est Mme Florence HONORE.

Les élèves de « Grande Section » sont accueillis dans la classe de Cours Élémentaire 2ème année.

- En niveau élémentaire : 54 élèves, dont : 6 enfants en « Cours Préparatoire », 17 enfants en « Cours Élémentaire 1ère année », 11 enfants en « Cours Élémentaire 2ème année », 8 enfants en « Cours Moyen 1ère année » et 12 enfants en « Cours Moyen 2ème année ».

Une classe regroupe les élèves de « Cours Préparatoire » et de « CE1 » ; l'enseignante est Mme Sandra GINESTE.

Une classe accueille les enfants de « CE2 » et « Grande Section Maternelle » ; l'enseignante est Mme Céline CARRIERE.

Une classe accueille les enfants de « CM1 » et de « CM2 » ; l'enseignante est Mme Pélagie MIRAND - RAYNAUD.

C'est donc un total de 85 élèves qui fréquentent notre école.

En complément de ces quatre professeurs des écoles, deux enseignantes effectuent les remplacements : Mme Julie PERNE (pour la journée hebdomadaire de décharge de direction) et Mme Patricia PUEYO (pour les journées de décharge syndicale d'une enseignante).

La direction d'école est confiée, comme durant les années scolaires précédentes, à Mme Florence HONORE.

L'équipe des agents municipaux est composée de Mmes Marjorie SANCHEZ (A.T.S.E.M.), Charlotte MALGUY (Adjoint Technique Territorial F/F/ ATSEM et référente des activités périscolaires), Coralie BORGHESE (Adjoint Technique Territorial), Manon PEZZUTTI (Adjoint Technique Territorial) et de deux agents contractuels à temps partiel : Mmes Charline LE Bel et Nicole MARONNIER.

Les repas de la cantine scolaire sont toujours fabriqués par la cuisine centrale de la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS ».

La Municipalité continue de financer les transports vers la piscine.

Des actions au titre du temps périscolaire sont programmées ; citons à titre d'exemples non limitatifs :

- Initiation au « Rugby XIII » (avec des animateurs – élèves du lycée agricole),
- Activités d'éveil par les élèves du lycée agricole,
- Activités d'éveil à la citoyenneté,
- Activité de découverte de l'approche de l'animal,
- Activité de découverte des gestes qui sauvent (CM1 / CM2).

Il est évident que tous espèrent un retour à la normale au niveau de la situation sanitaire ... pour, à nouveau, pouvoir s'investir pleinement.

Sensibilisation au handicap et découverte du handisport à l'école.

Lionel ALAZARD est venu échanger avec tous les élèves de l'école primaire de LE MONTAT afin de les sensibiliser au handicap moteur, mais également de leur faire découvrir le handisport.

Lotois d'origine, Lionel est devenu paraplégique à 16 ans suite à un accident de circulation.

Il a fait partie, dès 2008, du club de Rugby – Fauteuil de Cahors : « LES DIABLES CADURCIENS », puis du club « LES TOROS » de SAINT - JORY avant de rejoindre, il y a 2 ans, « LES PANDAS » de MONTAUBAN.

Lionel ALAZARD est double champion du monde de rugby fauteuil à XII avec l'équipe de France (en 2013 et en 2017).

Lionel a répondu aux nombreuses questions concernant le handicap des élèves des trois classes de primaire et enfin des élèves de maternelle.

Cet échange privilégié avec un champion du monde de handisport entraine également dans le cadre du label « Génération 2024 » obtenu par l'école de LE MONTAT.



Père NOËL a rendu visite aux écoliers.

Juste avant les vacances d'hiver, Père Noël, en avance de quelques jours par rapport à la date habituelle de sa tournée, a rendu visite aux écoliers du MONTAT.

Il est passé dans chaque classe où il a remis de beaux cadeaux collectifs.

Ce beau moment a été clôturé par un bon goûter ... mais Père Noël était déjà reparti....



Exposition CE-CM Géo parcours

Jeudi 1er Juillet, les deux classes de CE et CM ont installé une exposition présentant une partie du travail réalisé cette année avec le projet « GEOPARCOURS » porté par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Les parents étaient invités à découvrir cette exposition (roches et paysages) à 17h00 à côté de la mairie.

Les CM ont présenté ce parcours à l'oral puis les CE ont chanté un chant « Sur le chemin de halage ».

Les parents ont ensuite pu cheminer au travers des productions des élèves : panneaux, musée du caillou, questions, rébus, puzzles, photos prises par les élèves et légendées.

Merci aux élèves pour leur participation tout au long de l'année, merci aux différents partenaires de ce projet et aux intervenants, merci enfin aux parents qui étaient présents.



Travaux

Une nouvelle scène-estrade pour la salle des fêtes.

D'importants travaux ont été réalisés courant juillet, à la salle des fêtes « Roger PEYRALADE » par les ouvriers municipaux et des élus.

Ce chantier a consisté en la démolition de la structure bois sur tréteaux de l'ancienne scène et la reconstruction d'une nouvelle.

Trois murs de refend ont été bâtis en agglomérés, ils supportent une charpente en poutres de bois sur laquelle est posé le plancher.

L'accès sous l'estrade a été muré, sauf un passage de réserve accessible par une trappe de service.

Les espaces perdus de chaque côté ont été comblés ; la largeur a été augmentée de 30 cms sur toute sa longueur. Le coût du chantier s'est élevé à 1.200,00 Euros.

Cette nouvelle scène mesure 47 M2 ; ce qui en fait un bel espace où pourront évoluer les orchestres, troupes de théâtre, etc....



En avant pour les festivités !

Vidéo-surveillance

Compte-tenu des incivilités récurrentes sur la commune (abris bus dégradés et brûlés, boîte à livres détruite, grillage et poteaux des filets des tennis arrachés, non respect des équipements communaux – aire de jeux – bâtiments, etc...) des caméras de vidéo-surveillance ont été installées à divers endroits du bourg.

Toutes les images ainsi captées, conformément à la législation en vigueur, peuvent être visionnées par la Gendarmerie, en cas de nécessité lors d'une enquête.

Ce dispositif complète l'action participation citoyenne déjà en place dans les secteurs du Payrat et du Carriol, qui sera étendue en 2022 sur d'autres secteurs de la commune.

Les travaux à venir :

- Gendarme surrélevé devant la mairie
- Salle des fêtes - Vestiaires
 - Mise aux normes des WC handicapés
 - Rénovation du circuit de distribution en eau potable, cumulus.
 - Remplacement du système de protection incendie.
- Aménagement du parking devant l'école.

Les travaux de protection réalisés face au lycée des territoires.

Juste avant la coupure des vacances de Noël, les services techniques municipaux ont terminé les travaux de voirie consistant au renforcement de la protection des piétons face au lycée des territoires.

Des lisses en bois ont été posées sur cette partie (d'environ 90 mètres), située en agglomération, de la RD 47, afin d'éviter le stationnement sauvage des véhicules et de créer une chicane pour les piétons débouchant du parking de la halle des sports et éviter ainsi de s'engager à traverser cette chaussée de manière trop rapide sans prendre toutes les précautions nécessaires.

En effet, cette voie départementale connaît un trafic intense et parfois à une vitesse excessive malgré le passage surélevé devant le lycée. Il était donc urgent et indispensable de sécuriser le plus possible cet endroit.

Rappelons que le nombre de piétons qui traversent cette route à cet endroit est important, puisque ce parking est le lieu de stationnement des véhicules de ramassage scolaire pour les élèves du lycée et que, durant les périodes scolaires, des groupes d'élèves traversent régulièrement pour se rendre à la halle des sports où ont lieu les cours d'éducation physique et sportive (EPS).

C'est la dernière tranche d'aménagement de cette partie de la commune ; puisque, durant les années précédentes, un cheminement piétons avait été réalisé entre le parking et l'accès à la RD 47 et l'éclairage public avait été installé sur ce parking (qui est aussi utilisé par les personnes fréquentant la halle des sports).

Une subvention (fond de concours) avait d'ailleurs été attribuée à la Commune par la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » pour ce programme d'éclairage public, puisque la halle des sports est propriété intercommunale.

Corrélativement à ces travaux de pose de lisses de protection, la signalétique routière réglementaire a été revue et adaptée.

De plus, des panneaux indicateurs guident de manière précise les utilisateurs de la halle des sports et les familles et visiteurs du lycée des territoires vers ce parking.

L'arrêt et le stationnement sont donc désormais interdits sur toute la longueur de deux côtés de la RD 47 et, du fait de l'implantation du passage surélevé, la limitation de vitesse à 30 KM / H a été bien évidemment maintenue.

Les arrêtés municipaux réglementaires sont consultables en mairie, ont été affichés sur place et sont consultables sur le site internet de la commune.

Ces travaux ont été réalisés en concertation étroite avec le service « Voirie » du conseil départemental du Lot.



Equipements et travaux pour l'école

La Municipalité a continué d'investir pour assurer les meilleures conditions possibles d'accueil :

- Au printemps 2021, un abri - chalet a été posé dans la cour pour remiser le matériel d'éveil sportif.
- Durant l'été, des faux plafonds ont été installés dans les deux classes du bâtiment ancien et l'éclairage de ces salles a été rénové (remplacement des néons par des leds).
- Isolation des combles du bâtiment ancien et de la cave.
- Un vidéo-projecteur a été acquis pour la classe de « CE2 ».
- Des étagères de rangement ont été installées en remplacement de vieux rayonnages - bois fixés dans les murs.
- Un mini-four et une auto-laveuse ont été achetés.
- Et, surtout, un important plan d'équipement numérique a été conduit avec l'achat de 3 ordinateurs portables, 3 caméras, 12 IPADS et des équipements annexes. Ce programme d'investissement est subventionné à 70 % par l'Etat.



Commerce



Monsieur SEIXAS, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Jean Seixas : J'ai 58 ans, 2 enfants, je suis originaire de Puy l'Evêque et vis depuis plus de 30 ans avec ma compagne.

Quel a été votre parcours professionnel avant SN DIFFUSION ?

JS : Mécanicien automobile à Puy l'Evêque pendant 8 ans, j'ai exercé pendant 20 ans chez Renault, Gourdon, Cahors et Souillac ; ensuite j'ai effectué du négoce automobile pour les garages pendant 2 ans sur Lalbenque.

Mr DRIGOUT m'avait, à plusieurs reprises, fait la proposition de rachat de son entreprise, offre que j'avais déclinée à l'époque. Il a ensuite vendu à SN DIFFUSION et m'a recontacté afin que je rencontre le PDG et c'est à ce moment que j'ai accepté le poste de Directeur de site ; cela fait 10 ans maintenant (et nous sommes 3 sur site).

Pouvez-vous nous présenter le Groupe SN DIFFUSION ?

JS : Etabli sur tout le grand sud, Toulouse x, Montauban, Castres, Agen, Carcassonne, avec son siège à Albi, l'entreprise compte près de 80 salariés. L'entreprise à ses débuts vendait exclusivement aux professionnels, puis s'est orienté de plus en plus vers les particuliers avec 6000 véhicules vendus en 2020.



Votre offre est exclusivement sur Cahors ?

JS : Non, et c'est un atout, nous avons avec tous nos sites un stock permanent de 1500 véhicules ; que je peux faire rapatrier sur Cahors à la demande.

Proposez-vous uniquement du véhicule neuf ?

JS : Nous vendons environ 30% de véhicules neufs et 70% de véhicules d'occasion. Les principales ventes sont des SUV qui ont toujours la côte et bien sûr des citadines.

Comment vous positionnez-vous par rapport à l'avenir et au véhicule électrique ?

JS : SN Diffusion a voulu être à la pointe des solutions en mobilité électriques et hybrides, c'est pourquoi nous sommes récemment devenus le distributeur officiel et exclusif de la marque SERES 100% électrique. Afin de développer ce secteur, il reste maintenant à mailler le territoire avec des bornes afin d'offrir une sécurité aux acquéreurs du tout électrique.

SN DIFFUSION
Route de Toulouse - 46090 Le Montat
Du lundi au Samedi
Jean SEIXAS - 06 83 03 11 28 - sj@sndiffusion.fr

Un Montatois à l'honneur

Mr Gérard CONEJERO promu au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Mr CONEJERO a été promu au titre de la promotion du 01 JANVIER 2021 au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite

La médaille de Chevalier lui a été remise par le Lieutenant - Colonel PIERRARD, alors Délégué Militaire Départemental, au cours de la cérémonie commémorative du 08 MAI 2021 à CAHORS.

Né le 09 AVRIL 1950 à CAHORS, notre concitoyen s'engage en 1968 dans les Troupes de Marine à FREJUS. Les Troupes de Marine font partie des unités d'élite de l'armée française ; ce sont des militaires qui sont toujours envoyés, depuis la création de cette arme en 1915, sur les théâtres d'opération les plus chauds.

Au cours de sa carrière, Mr CONEJERO a parcouru la planète, au gré de ses affectations et de ses missions successives :

- 2 ans en COTE D'IVOIRE,
- 6 mois au GABON,
- 8 mois au TCHAD,
- 7 mois en HAUTE VOLTA,
- 2 ans en GUYANE,
- 2 ans en POLYNESIE,
- Sans oublier des affectations multiples en métropole, dont une mission d'instructeur à l'Ecole Nationale des Sous - Officiers d'Active de SAINT MAIXANT ; c'est une preuve des qualités de ce sous - officier, puisque tout le monde n'est pas instructeur de compagnons d'arme.

Mr CONEJERO a porté et porte toujours dans son cœur son régiment : Le Régiment d'infanterie Chars de Marine (R.I.C.M.), qui est le régiment héritier du Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc créé en 1915 et qui, entre autres faits glorieux, a libéré le 1er village Alsacien en 1944. Cette unité toujours à ce jour est le régiment le plus décoré de l'Armée Française.

Cette brillante carrière militaire a été honorée par différentes distinctions :

- Croix du Combattant,
- Médaille de Reconnaissance de la Nation,
- Médaille Commémorative du TCHAD,
- Médaille d'Argent de la Défense Nationale,
- Médaille des Services Volontaires,
- Témoignages de satisfaction attribués par les autorités militaires.

Mr CONEJERO qui, avec son épouse Anne-Marie, demeure à RIGAL (à l'entrée de la Route de CAJALOUS) a été également Conseiller Municipal de notre Commune entre 2008 et 2014.

Mr CONEJERO a d'autres passions dans la vie ; il est artiste peintre - amateur et sculpteur. Les Montatois ont déjà pu admirer ses œuvres dans différentes expositions ici ou ailleurs.

Il a également participé à la restauration d'œuvres d'art de notre église, de l'église de LABASTIDE-MARNHAC et de la Cathédrale de CAHORS.

Enfin, durant de nombreuses années, il a été Vice-Président de l'association qui organise chaque année les « MONTGOLFIADES » à LABASTIDE-MARNHAC.



Soucieux de perpétuer le devoir de mémoire essentiel et indispensable vis-à-vis de ses concitoyens et notamment en direction de la Jeunesse, Mr CONEJERO a assumé jusqu'en NOVEMBRE 2021, et ce depuis 10 ans, la responsabilité de Délégué Général du Souvenir Français du Lot.

De plus, il s'investit régulièrement dans l'organisation annuelle du Concours de la Résistance auprès de classes de différents établissements scolaires du Lot.

Enfin, il a été la cheville ouvrière de l'organisation de plusieurs expositions et manifestations dans notre Commune ayant pour thème le devoir mémoriel, comme, par exemple, l'exposition du 08 MAI 2018 et bien sûr l'imposant « Mois du Centenaire » d'Octobre - Novembre 2018.

Nous renouvelons toutes nos félicitations à notre concitoyen pour ce témoignage de reconnaissance amplement mérité et justifié de la part de la République Française.

L'Ordre National du Mérite est un ordre honorifique institué le 3 décembre 1963 par le Général DE GAULLE, Président de la République.

Il récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la Nation Française. Il remplace d'anciens ordres ministériels et coloniaux.

Il s'agit de la quatrième décoration dans l'ordre de préséance après l'Ordre National de la Légion d'Honneur, l'Ordre de la Libération et la Médaille Militaire, mais reste la troisième pouvant être encore décernée, puisque l'Ordre de la Libération est aujourd'hui forclo.

Comme l'Ordre National de la Légion d'Honneur, il comprend également trois grades : Chevalier, Officier et Commandeur ainsi que deux dignités : Grand Officier et Grand Croix .

La nomination dans l'Ordre National du Mérite peut se faire par proposition ministérielle ainsi que par la procédure d'initiative citoyenne.

11 NOVEMBRE : Une cérémonie sous le signe de l'engagement au service de la Patrie.

Lors de la traditionnelle cérémonie du 11 NOVEMBRE, de nombreuses personnes étaient rassemblées, aux côtés des élus et personnalités, devant le monument aux morts pour un moment solennel de mémoire.

Comme chaque année, après l'appel des noms des victimes des deux guerres originaires de la Commune, le Maire a procédé à l'appel des noms des victimes militaires décédées en opérations extérieures depuis le 11 novembre de l'année précédente.

A la suite du traditionnel dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée ; la manifestation a été conclue par la Marseillaise.

Cette cérémonie revêtait un caractère particulier, puisque le Maire accueillait à ses côtés le Sergent d'active Matéo MANIE tout juste promu de l'école de sous-officiers d'active de SAINT-MAIXANT L'ECOLE.

Matéo est originaire de la Commune, ses parents, Mme et Mr Sébastien MANIE et ses grands-parents, Mme et Mr Michel SANCHEZ y résident.

Matéo a également fait partie du «Conseil Municipal des Ados» ; c'était déjà un engagement citoyen.

Après avoir obtenu, en 2020, un bac scientifique au Lycée MONERVILLE, Matéo s'engage dans l'armée de terre.

Suite à sa sortie de l'école des sous-officiers d'active, Matéo a été affecté au 1er Régiment de Chasseurs de VERDUN, basé à THIERVILLE SUR MEUSE.

Afin de se spécialiser dans les systèmes de communication et d'information, il suit actuellement une formation à l'Ecole d'Application de RENNES jusqu'en Février 2022.

Il est à noter que Matéo a eu comme parrain de formation, à SAINT-MAIXANT L'ECOLE, Mr Gérard CONEJERO, Délégué Départemental du Souvenir Français, habitant et ancien élu de notre commune, qui a lui-même œuvré au sein de cette institution.

Le Maire n'a pas manqué de féliciter le Sergent MANIE pour son engagement et de souligner l'honneur pour la Commune de compter dans sa population un jeune ayant fait le choix de servir la Patrie.

Etaient présents à cette cérémonie aux côtés du Maire : Mr Marc PARAIRE, Directeur Office National des Anciens Combattants du Lot, Mr Vincent BOUILLAGUET, Conseiller Départemental, Mr Gérard CONEJERO Délégué, Départemental du Souvenir Français, Mme CULERIER, Directrice du Lycée des Territoires et les Adjoints et Conseillers Municipaux.



Inscriptions sur les listes électorales.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote ...) vous devez faire la démarche de vous inscrire. Vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire CERFA n° 1266902 de demande d'inscription (disponible en Mairie). Vous pouvez vous inscrire en vous rendant en Mairie, soit en utilisant le site « www.service-public.fr ».

L'élection présidentielle se déroulera les dimanche 10 avril et 24 avril 2022.

La date de clôture des inscriptions (hors cas particuliers) pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au **4 mars 2022**.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. La date de clôture des inscriptions (hors cas particuliers) pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au **6 mai 2022**.

Dernière minute...

A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Arrêté du 31/12/2021 : NOR: inta: 2139099J

À vos agendas :

2^e trimestre : Marche botanique à la découverte de la nature au printemps.

10 septembre : Forum des associations

17-18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

8 octobre : Le jour de la nuit

31 octobre : Mont'Halloween

Fin Novembre : Repas des aînés

Travaux bruyants, Tondre la pelouse : que dit la loi ?

Si vous entreprenez des **travaux bruyants OU tondre son gazon**, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins par des bruits d'engins électriques, un décret a été mis en place en 2006 pour instaurer des plages horaires.

Ainsi, vous pouvez tondre votre pelouse :

- du **lundi** au **vendredi** de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- le **samedi** de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- le **dimanche** de **10h à 12h**
- les **jours fériés** de **10h à 12h**.

Respecter ces horaires pour vos travaux bruyants vous évitera de recevoir un mot de vos voisins vous demandant de cesser le trouble de voisinage et de vous brouiller avec tout le quartier. Ces horaires peuvent changer en fonction des mairies Il convient donc de se renseigner avant. Tout manquement à ce règlement est passible d'une amende de classe 3 de 68 € qui peut atteindre 180 € passé 45 jours.

Réduire ses déchets ? Pensez au Composteur !

La réduction des déchets est au cœur des enjeux environnementaux. Pour limiter son empreinte le compostage y contribue.

Le compostage est une technique simple qui peut vous permettre de réduire jusqu'à 30% le volume de déchets jetés dans votre poubelle tout en générant un excellent amendement organique pour vos plantes ou votre potager. Alors, si vous avez un jardin, n'hésitez-plus, faites votre compost !

Le Syded met à disposition des habitants du Grand Cahors pour la somme de 20 € un kit comprenant un composteur de 320 litres, une tige d'aération, un seau de 10 litres et un guide du compostage domestique.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zéro
GASPILLAGE

Je jette moins, JE COMPOSTE !

Épluchures
Restes de repas
Thé, filtres et marc de café
Papier essuie-tout...

95 cm

Photo non contractuelle
PA1-F-37 - février 2019



Infos diverses



Intra-Muros : une application mobile pour rester connecté !

Depuis 1 an et demi la commune de Le MONTAT s'est dotée d'un outil de communication dématérialisé avec la plateforme INTRAMUROS. Cette application mobile développée pour les communes est aujourd'hui suivie par 300 habitants et plus de 7000 vues ont été enregistrées.

Simple d'utilisation, adaptée à tous les âges et gratuite elle permet aux habitants d'être informés des actualités de la commune et d'être prévenu en temps réel des événements (coupure d'eau, d'électricité, informations scolaires, animations culturelles et associatives, etc..) Ces alertes font l'objet de notifications rapides pour les utilisateurs en compléments des autres moyens de communications.

La rubrique « journal /actualité » permet d'être au courant des événements à venir près de chez vous. La rubrique « découvrir » met en valeur les richesses du patrimoine local. La rubrique « services » permet de retrouver différentes coordonnées des commerces, mairie, également signaler rapidement tout problème de réseaux de voirie OU autres.

Pour accéder à INTRAMUROS il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre Smartphone, depuis Play Store ou Apple Store et de sélectionner la commune de Le Montat.

L'application est une porte d'entrée aux services qu'offre la commune et de faciliter le quotidien des usagers. C'est un moyen très rapide de communiquer et de réduire l'utilisation du papier en diminuant les distributions.

ACTUS, SORTIES, SIGNALEMENTS... RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS VOTRE APPLICATION

RESTONS CONNECTÉ :
www.lemontat.fr



Facebook : Commune Le Montat

**Vous êtes commerçant, artisan, professionnel libéral, auto-entrepreneur, établi sur notre Commune et souhaitez être répertorié sur l'application Intra-muros et sur notre site internet ?
veuillez nous adresser votre demande par mail : mairie2.montat@orange.fr ou tél. 05 65 21 01 17**



Vos démarches d'urbanisme en ligne

À partir du 1er janvier 2022, déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- **Permis de construire / aménager / Démolir**
- **Déclarations préalables**
- **Certificats d'urbanisme**

C'est gratuit, plus simple et plus rapide !

Saisissez votre demande par voie électronique sur le portail suivant :

<https://permisdeconstruire.grandcahors.fr>

Sélectionnez votre commune, votre projet, et laissez-vous guider !

Le dépôt en format «papier» reste possible au guichet de votre commune.

**NOU
VEAU**

La Médiathèque Numérique

En partenariat avec la Bibliothèque départementale du Lot, les médiathèques et les bibliothèques du Grand Cahors étoffent leur offre numérique !

7j/7 et 24h/24, accédez de chez vous ou depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette à des films, des séries, des ebooks, de la musique, des journaux et des magazines en ligne, des modules de formation, des contenus spécifiques et sécurisés pour les enfants et les jeunes...

Pour profiter de ce service :

- Votre abonnement doit être à jour dans une médiathèque ou une bibliothèque du Grand Cahors
- Vous devez vous inscrire à la **Médiathèque Numérique du Lot** auprès de la médiathèque du Grand Cahors.

Ressources :



5 visionnages par mois : + de 6000 programmes : cinéma, séries, documentaires, jeunesse et spectacles.... Les films peuvent être téléchargés ou visionnés en streaming pendant 30 jours (48h après le lancement du film). La Médiathèque numérique du Lot procède à un filtrage des accès. Ainsi, les contenus interdits aux moins de 12/16/18 ans ne sont pas accessibles aux abonnés n'ayant pas l'âge minimum requis.



Afin que les usagers de la MNL puissent profiter de cette rentrée littéraire foisonnante, nous prolongeons la possibilité de télécharger 8 livres/4 en même temps pendant le mois de septembre.. Le prêt est valable 30 jours.



La Médiathèque numérique du Lot propose à ses abonnés de bénéficier, en illimité, d'une offre de presse en ligne (+ de 1600 titres en illimité). Les magazines sont disponibles le jour de leur sortie en kiosque et consultables en streaming. En illimité, une offre de musique patrimoniale et de livres numériques libres de droit, en streaming.



Morceaux choisis de littérature, mais aussi livres d'Histoire, récits de voyage, portraits, sélection pour la jeunesse... BnF collection sonore offre un large panorama de tous les genres musicaux et parlés : classique, jazz, variétés, musiques du monde, théâtre, chansons pour enfants...



± de 120000 heures de contenus.



Pour enfants entre 3 et 10 ans. Films d'animation, documentaires, livres, jeux, musique... des milliers de contenus. Elle est accessible en illimité, est sécurisée et propose un contrôle parental sur la durée de connexion des enfants.



Du Cp à la terminale avec 20 000 cours, 5 000 vidéos et 100 000 exercices interactifs, mais aussi toutes les annales corrigées du brevet et du bac, les cahiers de vacances et les émissions « C'est pas sorcier ! »

Mode d'emploi :

Rendez-vous directement sur le site de la **Médiathèque numérique du Lot**

L'Echo du Montat
Directeur de publication :
J.P. MOUGEOT

Rédaction :
Commission communication

Mise en page :
M!ska, Lalbenque

Impression :
Boissor Imprimerie, Luzech

Accueil :
Tél. : 05 65 21 01 17
Courriel : mairie2.montat@orange.fr

Secrétariat-Urbanisme :
Tél. : 05 65 21 71 44
Courriel : mairie.montat@orange.fr

Ecole :
170 rue des écoles
Tél. : 05 65 21 06 78



: Commune Le Montat
www.lemontat.fr

La Mairie

INFOS UTILES

Permanence du Maire :
Le Maire reçoit sur RDV

Horaires d'Ouverture de la Mairie :
Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30



180 rue du Village - 46090 LE MONTAT
05 65 21 01 17
mairie2.montat@orange.fr
www.lemontat.fr



: Commune Le Montat